

La Roulotte de Printemps

Résumé du projet d'auto-construction d'une roulotte

Nous nous sommes lancés à deux dans un projet d'auto-construction écologique en 2008 pour plusieurs raisons.

Tout d'abord, nous ne souhaitons plus dépenser chaque mois un loyer pour un logement qui ne nous convenait pas, ne nous ressemblait pas. Nous avons également envie de partir vivre plus loin de la ville. N'ayant alors qu'un petit budget, mais de l'énergie et du temps à consacrer à notre habitat, nous avons choisi de démarrer ce projet en auto-construction. Notre mode de vie et nos convictions nous ont ensuite guidé vers la conception d'une habitation à taille réduite, en matériaux écologiques.

Concrètement, nous avons dû en premier lieu chercher un terrain sur lequel implanter cette « maison ». Les rencontres par les divers réseaux que nous côtoyons nous ont permis de rencontrer une famille ouverte et chaleureuse, prête à nous accueillir sur un de leurs terrains contre aides et services. Lors de nos premières démarches administratives, nous avons rencontré des difficultés, ce qui nous a conduit à abandonner l'idée de construire une petite maison « fixe » (prévue en bottes de paille). Celle-ci s'est donc transformée en habitat léger et mobile, c'est-à-dire en roulotte.

Une fois la conception réalisée, nous nous sommes penchés sur la construction de la roulotte en utilisant au maximum des matériaux sains : ossature en bois, isolation en laine de bois, double et triple vitrage, peintures écologiques et huile dure, matériaux divers de récupération...

Le chantier, sauf petites finitions et améliorations, s'est terminé en septembre 2009.

En parallèle du caractère écologique de l'habitation, notre projet intègre notre volonté toute particulière de vivre d'une manière la plus autonome possible. Ceci implique donc :

- une gestion écologique et économe de l'eau - récupération et filtration de l'eau de pluie, toilettes sèches et traitement des eaux grises par phytoépuration (prévu mais non réalisé)
- une production locale et une utilisation limitée de l'énergie – panneaux solaires photovoltaïques et thermiques, chauffe-eau solaire pour l'eau chaude sanitaire, chauffage au poêle à bois avec bois de chauffage de récupération
- une production réduite et un traitement maximal des déchets - compostage pour les déchets verts et les déchets fécaux, tri des déchets recyclables, réutilisation régulière de vieux matériaux.